

# Horizons



## **Ministère de l'Enseignement supérieur**

L'Ecole nationale supérieure agronomique d'Alger organise aujourd'hui à partir de 10h, la cérémonie de sortie de la première promotion d'ingénieurs-entreprendre.

## LE PREMIER MINISTRE À TIARET

ABDELMALEK SELLAL DÉTERMINÉ À Doter l'Algérie d'une base industrielle

# «C'est un point d'honneur et un devoir sacré»

**LE GOUVERNEMENT VA PROCÉDER, DÈS 2017, À LA SUSPENSION DES LICENCES D'IMPORTATION DE PLUSIEURS PRODUITS DONT LES VÉHICULES, les médicaments et la poudre de lait. Une mesure visant à mettre un terme à l'anarchie constatée dans ce segment d'activité et aussi dans le cadre de la réduction de la facture d'importation et de l'obligation d'installation d'une base industrielle en Algérie. «Faisons de ce défi un point d'honneur. Nous sommes la génération qui va régler le problème économique du pays. C'est un devoir sacré, il faut faire preuve de patriotisme», a lancé, jeudi dernier, le Premier ministre Abdelmalek Sellal, en visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tiaret.**



De notre envoyée spéciale : Nouria Bourlhanne

«**N**ous sommes décidés à produire localement tout ce dont ont besoin les Algériens, et à procéder, dans une deuxième étape, à l'exportation de ces produits. C'est une décision définitive et il n'est plus question de revenir en arrière», a insisté le Premier ministre, dans une déclaration faite à l'unité de production de la Société algérienne pour la fabrication des véhicules Mercedes-Benz (Safav-MB) de Tiaret. Il a saisi cette opportunité pour appeler les concessionnaires à revenir à la raison, en respectant la loi en vigueur. «La loi est claire.

La LFC 2013 vous a accordé un délai de trois années pour la réalisation d'une unité industrielle ou semi-industrielle afin de pouvoir arrêter l'importation des véhicules. Si vous voulez poursuivre votre activité en Algérie, vous devez, d'ici l'année prochaine, installer une unité de production de véhicules ou de pièces de rechange. C'est ça le chemin décidé et tracé. Autrement, dès 2017, vous n'aurez plus de licences d'importation de véhicules», a-t-il expliqué. Cette mesure d'annulation des licences d'importation sera élargie, selon Sellal, à plusieurs produits de large consommation, en plus des médicaments et de la poudre de lait. «Les importateurs de médicaments sont tenus, eux aussi, de procéder à la réalisation d'unités de production en Algérie», a tranché Sellal.

### FINI L'ÉCONOMIE BASÉE SUR LES HYDROCARBURES

Cette décision concerne aussi les producteurs de l'agroalimentaire. «Nous sommes en train d'aider les fabricants de produits dérivés du lait à importer la poudre de lait. D'ici l'année prochaine, ces producteurs doivent investir localement pour assurer la fabrication de ces produits en Algérie», a-t-il averti. Sellal estime que toutes les conditions et tous les moyens sont disponibles en Algérie. «Nous pouvons aller loin dans le domaine de la production, qu'il faut d'ailleurs augmenter, et nous sommes déterminés à atteindre cet objectif.»

Dans ce contexte, le Premier ministre explique que ces mesures viennent en application de la feuille de route tracée pour l'industrialisation de l'Algérie. «L'industrie est notre seule alternative. Il n'est plus possible de penser à développer l'économie algérienne en se basant sur les hydrocarbures», a-t-il souligné. Il a rappelé que les mesures d'allègement prises par le gouvernement ces dernières années commencent à porter leurs fruits. «Il y a un répondant que nous allons soutenir davantage», a-t-il indiqué.

La priorité est accordée au développement de la production agricole. Il cite, à ce titre, l'exportation de la pomme de terre vers le Qatar et la Suisse après la Russie. Le gouvernement compte aussi sur le secteur automobile. «Il en sera de même pour le secteur automobile où il faut passer à l'exportation. L'Afrique est un marché prometteur que nous devons absolument exploiter», a-t-il ajouté. A l'usine de montage rachetée par Tahkout en partenariat avec Hyundai, Sellal a demandé au partenaire algérien de «bien négocier son contrat pour augmenter le taux d'intégration et le ramener à plus de 40% d'ici quatre années». Il a également insisté sur l'exportation et la fabrica-

tion, en Algérie, de tous les nouveaux modèles créés par le concessionnaire coréen.

### PAS D'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR

«En dépit de la crise économique qui nous affecte depuis deux ans, nous n'avons pris aucune mesure d'endettement extérieur. Mieux, nous sommes en train d'améliorer la situation de certains secteurs qui peuvent apporter de la valeur ajoutée», a insisté Sellal. A ce propos, il estime que le peuple doit savoir que la conjoncture est très difficile mais «nous avons une parfaite maîtrise de la situation financière, notamment avec l'arrivée du nouveau ministre qui ne parle pas beaucoup mais qui fait bien les choses».

Par ailleurs, Sellal s'est réjoui de la hausse de la production des hydrocarbures. «Cette hausse va soutenir l'économie nationale mais il n'est plus question qu'elle constitue, elle-même, l'économie nationale», a-t-il souligné. L'examen du dossier de Sonatrach a fait ressortir plusieurs décisions dont l'exécution sur le terrain s'avère importante pour pouvoir remporter cette guerre enclenchée contre «la non-industrialisation» et le «non-investissement» en Algérie.

Le premier axe de développement de Sonatrach concerne le développement de la raffinerie. «Au lieu de commercialiser 30 millions de produits pétroliers brut, il faut penser à les transformer ici puis à les exporter», a souligné Sellal, précisant que c'est «l'une des actions retenues dans le nouveau modèle économique et social». En assurant les cadres de Sonatrach, Sellal les interpelle à œuvrer pour augmenter la production. «Il faut augmenter la production de gaz et de pétrole pour contribuer à la diversification de l'économie nationale». Le deuxième axe de développement concerne la pétrochimie. «Il faut développer la pétrochimie à travers une coopération avec les nationaux ou les étrangers dans le cadre de la règle 51-49», a-t-il insisté. La réduction de la consommation interne est l'autre défi à relever à travers l'institution du «mixte énergétique». Sellal annonce le rattachement de l'Institut algérien de pétrole à Sonatrach afin «d'assurer une formation de haut niveau aux cadres», a-t-il dit.

### PAS DE HAUSSE SALARIALE

Abdelmalek Sellal a appelé les Algériens, peuple et opérateurs économiques, à changer leur vision du rôle de l'Etat et à opérer leur mutation vers une nouvelle vision économique basée sur la productivité et le travail. «Il faut oublier l'ancienne vision. L'Etat vient aujourd'hui en appui des initiatives prises à travers un financement mixte mais il n'est plus question de donner tout gratuitement», a-t-il indiqué. Il a évoqué, à ce propos, l'annulation de la retraite anticipée. «Les travailleurs doivent comprendre qu'il n'est plus possible de maintenir la retraite anticipée. Le travailleur ne peut plus partir à la retraite à 40 ans car celui qui travaillera jusqu'à 60 ans payera pour lui.

Ce n'est plus possible de le faire, d'autant que l'espérance de vie des Algériens est passée à 77 ans», a-t-il expliqué, insistant sur «l'instauration d'un équilibre dans le traitement de ce dossier». Néanmoins, Sellal a rassuré les femmes qui «peuvent partir à la retraite à partir de 55 ans» et travailleurs exerçant des métiers pénibles de la prise de mesures «d'allègement». «Nous allons leur réduire quelques années», a-t-il annoncé, en réponse à ceux qui travaillent sur chantier au sud. Il a rappelé la conjoncture spéciale qui a vu l'instauration de la retraite anticipée et du déficit que connaît la Caisse nationale des retraites. «Ces deux dernières années, nous avons été obligés d'emprunter pour couvrir les pensions des retraités», a-t-il indiqué. Par

ailleurs, Sellal a écarté toute augmentation salariale dans la fonction publique. «Nous ne pouvons pas augmenter les salaires», a tranché Sellal, affirmant que l'Etat encourage et maintient les entreprises rentables et ne se démarquera pas, ceci dit, de sa mission de protection des couches défavorisées. «Il n'est plus possible de dépenser plus. Les Algériens doivent travailler davantage et mieux et on doit aussi inculquer cette culture de rationalisation des dépenses», a souligné le Premier ministre qui a insisté sur la nécessité «de réintroduire la valeur du travail». «On n'est plus dans une situation d'aisance financière. Le nouveau modèle économique prévoit des mesures pour la relance et nous comptons beaucoup sur le secteur agricole», a-t-il indiqué.

### BAC : RÉVOLUTIONNER LA FAMILLE ÉDUCATIVE

Intervenant au dernier jour du déroulement des examens du bac partiel, Sellal a annoncé «le placement, dès la rentrée prochaine, de brouilleurs électroniques de dernière technologie dans tous les centres d'examen du bac». En saluant la compréhension de l'ensemble de la société à propos des mesures prises pour assurer le bon déroulement du bac partiel, le Premier ministre a appelé à «une révolution dans la famille éducative.

«Nous n'avons jamais pensé ou espéré atteindre un niveau aussi bas. Nous avons beaucoup régressé», a regretté le Premier ministre, affirmant qu'il est «inadmissible» et «inacceptable» d'accepter le triche dans les domaines du savoir. Car, a-t-il poursuivi, «un pays qui porte atteinte et préjudice au patrimoine scientifique et culturel ne peut pas avoir un avenir glorieux», a-t-il insisté. «La réduction du niveau d'instruction aura forcément des répercussions sur le niveau du pays même dans le secteur de la défense nationale que nous ne pouvons développer avec de telles pratiques. Le Premier ministre s'est montré intransigeant avec les cadres de l'Etat qui ne respectent pas la loi. «Out commis de l'Etat magouilleux sera écarté. Les cadres se doivent d'adopter la politique de l'Etat et d'appliquer strictement ses instructions», a-t-il insisté.

Sellal a instruit le ministre de l'Enseignement supérieur à «plus de rigueur» dans le déroulement des examens dont les résultats doivent «réfléter le niveau des étudiants». En affirmant que le bac partiel s'est déroulé «dans de bonnes conditions» et «sans fuites», il est revenu sur l'urgence de redoubler d'efforts pour mieux avancer. «Nous sommes dans une conjoncture sensible. Nous avons besoin de nous unir et de travailler plus pour ne pas sombrer dans des situations de surenchère et de fraudes», a-t-il indiqué.

### FONCIER : UNE SEMAINE POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS

Évoquant le sujet du foncier, Sellal a appelé les gouvernements en la matière. Il a donné des instructions pour «satisfaire» toutes les demandes exprimées et de «régler» tous les dossiers en suspens. «Les wilayas ont besoin de faire un travail de marketing et de communication pour pouvoir attirer les investisseurs», a-t-il affirmé.

Les dossiers soumis aux instances concernées doivent être traités dans un délai d'une semaine. «Il faut oublier les méthodes du Calpifref», a-t-il indiqué. Sellal a relevé l'«important» potentiel agricole et industriel de la wilaya de Tiaret. Outre la production agricole diversifiée, il a demandé aux agriculteurs de revenir à la production des légumes secs.

■ N. B.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MARITIME DE BOUSMAÏL

## Sortie d'une promotion d'ingénieurs en mécanique navale

**LA FORMATION DE FORMATEURS EST UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE pour répondre aux exigences en matière de formation et garantir la disponibilité de ressources humaines adaptées aux nouveaux défis et enjeux.**

**L**a cérémonie de sortie d'une promotion de 32 ingénieurs d'Etat en mécanique navale a eu lieu jeudi dernier à l'Ecole nationale supérieure maritime de Bousmaïl (ENSM), en présence du directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, et du ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talai, qui a présidé cet événement.

Selon le ministre, cette promotion marque la fin d'une année académique des deux promotions d'ingénieurs d'état en sciences de la navigation et mécanique navale ayant concerné 114 étudiants, dont un ressortissant de Côte d'Ivoire et un autre du Cameroun. Dans le domaine de la formation continue, de perfectionnement et de recyclage, l'ENSM a délivré au cours de cette année universitaire, 2.746 certificats de sécurité au profit du personnel navigant de la marine marchande et des ports.

Aussi, des formations qualifiantes ont été dispensées au profit de 181 CFN, 18 DGSN et 67 STH, totalisant 268 cadres. Au cours de la même période, l'ENSM a assuré des formations et des examens sanctionnés par la délivrance de 258 brevets d'aptitudes à occuper des fonctions à bord d'un navire. Dans le cadre de l'actualisation des connaissances pour l'obtention des brevets d'aptitudes requise par l'amendement 2010 à la convention STCW, destinée aux officiers chef de quart (OCQ), l'école a organisé et assuré des sessions de formation au profit de 242 officiers (pont et machine) relevant des compagnies maritimes.

La formation pour l'obtention du permis de plaisance catégorie «A» a été organisée en 13 sessions et représente un bilan de 1.037 candidats formés. A signaler que dans le cadre du renforcement du corps enseignant de rang magistral, quatre enseignants de l'ENSM ont bénéficié d'une promotion après obtention du diplôme de doctorat, au grade de maître de conférence lors qu'une enseignante a été promue au grade de professeur. Selon Talai, la formation de forma-



teurs et le renforcement de l'encadrement académique est une préoccupation majeure pour répondre aux exigences internationales en matière de formation et garantir la disponibilité de ressources humaines adaptées aux nouveaux défis et enjeux.

Pour rappel, avec le maintien de la certification ISO 9001-2008 du système management de la qualité (SMQ), une nouvelle étape s'annonce en vue de la préparation de l'école à la certification ISO 9001-2015. Cependant, un défi reste à relever concernant la modernisation de l'école, notamment, le centre de sécurité maritime et la mise aux normes des simulateurs existants. En termes de perspectives, l'ENSM devra diversifier ses activités et se pencher sur le lancement de nouvelles formations de graduation (officiers électrotechniciens, logistique portuaire, shipping, gestion portuaire et autres). Aussi, la conception de nouveaux produits pédagogiques destinés à la formation continue, qualifiante et spécifique s'avère d'une grande nécessité.

Dans un message adressé aux lauréats et étudiants en post-graduation, le ministre rappelle l'obligation d'être les dignes ambassadeurs de l'Algérie, et les invite à s'investir pleinement dans leur travail, avec rigueur, bravoure et persévérance.

■ Rym Harhoura

**BOUDJEMAÂ TALAI**

### «Ouverture de nouvelles lignes aériennes et maritimes»

«La compagnie Air Algérie et l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) sont prêtes à assurer le transport des citoyens tout au long du mois de ramadan jusqu'à la fin de la saison estivale», a déclaré le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talai, lors d'une conférence de presse animée en marge de la sortie d'une promotion de 32 ingénieurs en mécanique navale. «De nouvelles lignes aériennes ont été ouvertes et de nouveaux bateaux de transport de voyageurs ont été acquis et des campagnes de réduction des prix ont été annoncées par Air Algérie et l'ENTMV», a-t-il affirmé. Et d'annoncer : «Une nouvelle ligne maritime reliant Alger-Tipasa et Cherchell-Alger sera opérationnelle après l'Aïd El Fitr». Au sujet des projets relatifs au secteur, le ministre a indiqué que les chantiers déjà entamés et jugés «importants» se poursuivront. «Ceux inscrits en second lieu seront relancés selon les priorités et en fonction de la situation financière du pays», souligne-t-il.

■ R. H.

CE MATIN À 10H  
À L'ENSA

## **Sortie d'une promotion d'ingénieurs**

L'École nationale supérieure agronomique d'Alger organise, ce matin à partir de 10h à l'École, à El-Harrach, une cérémonie de sortie de la première promotion d'«ingénieurs-entreprendre».



LE PREMIER MINISTRE ABDELMALEK SELLAL À PARTIR DE TIARET:

## «L'ETAT NE RÉALISERA PLUS LES ANNEXES UNIVERSITAIRES»



Le Premier ministre Abdelmalek Sellal à partir de Tiaret

## «L'Etat ne réalisera plus les annexes universitaires»

Deux importants projets ont été au menu de la visite d'inspection et de travail du Premier ministre Abdelmalek Sellal, ce jeudi à Tiaret. En effet, ce gigantesque projet des hydrocarbures doté d'une capacité de traitement de cinq millions de tonnes de brut par an pour produire différents types de carburant, rappelons-le, est fixé à Sidi Abed, à une quinzaine de km de Tiaret et implanté sur une superficie de 1.400 hectares dont 300 ha pour l'unité de raffinage. Selon la fiche technique, elle permettra de générer quelque 15.000 postes d'emploi directs et indirects. Son coût de 220 milliards de dinars a été consacré pour la réalisation de ce gigantesque projet qui devrait permettre à terme de réduire sensiblement les importations du pays en produits pétroliers en renforçant les capacités nationales de raffinage. Selon les prévisions, la future raffinerie vise une production annuelle de 5 millions de tonnes dont 2,7 millions de tonnes par an de gasoil, 1,4 million de tonnes d'essence, 300.000 tonnes de naphta, 280.000 tonnes de GPL et 93.000 tonnes de bitume. Ce qui explique d'ailleurs, dans ce contexte, une insatisfaction dans le rythme des travaux d'aménagement et du terrassement du site notamment. La réception du projet étant prévue en 2017, c'est en déplorant cette situation que le Premier ministre a intimé l'ordre aux différentes entreprises de mobiliser les moyens matériels et humains pour booster les travaux, conformément aux cahiers de char-

ge. Sachant que le Premier ministre était accompagné, pour la circonstance, d'une forte délégation représentant différents secteurs, cette étape a permis à M. Sellal d'inspecter ce projet qui accuse un retard considérable, selon sa fiche technique. Au menu de cette visite, le second pôle de l'investissement de l'industrie lourde était la nouvelle usine de montage de véhicules de marque iranienne "Saipa", projet relevant du groupe de l'homme d'affaires Tahkout (Cima Motors), installé à l'ex-Sonitex. Implantée sur le site d'une défunte usine située dans la zone industrielle de Zâaroura couvrant une superficie de 30 hectares, elle est destinée à la concrétisation de ce projet, en cours de réalisation. Cette future usine qui s'inscrit dans le cadre de la règle 51/49 du code de l'investissement, produira 100.000 véhicules/an et offrira, dans sa phase de production, plus de 500 postes d'emploi pour atteindre progressivement 1.500. La première voiture sortira en novembre prochain selon une conférence tenue par le patron, au siège de son usine. Dans la commune de Sidi Houès, M. Sellal a procédé au coup d'envoi de la campagne moisson-battage 2016 à partir de la ferme pilote Si Abdelkrim. Une campagne annoncée déjà compromise, en raison de la sécheresse qui a touché la région. A cet effet, M. Sellal a expliqué qu'il faut accorder beaucoup plus d'importance à la culture des légumes secs que connaissait, jadis, la région de Sersou de Tiaret. Le ministre a fait une halte à Ain Bouchekif pour visiter l'usi-

ne de montage de véhicules industriels et militaires gérée par le ministère de la défense nationale. Par ailleurs, au nouveau site de Sougueur annexé à l'université Ibn-Khalidoun de Tiaret, le Premier ministre a déclaré « qu'à partir de cet instant, l'Etat ne réalisera plus les annexes universitaires afin de permettre aux étudiants de tout le pays à choisir d'étudier là où il estime ». Dans l'autre commune de Medroussa, M. Sellal a procédé à la mise en marche du réseau du gaz de ville au bénéfice de 281 nouveaux foyers. A son retour à l'aéroport Ain Bouchekif, le Premier ministre s'est rendu au nouveau lycée, récemment réalisé dans la commune d'Ain-Dzarit. Ce nouvel établissement sera opérationnel à partir de la prochaine année scolaire. **L. Bouhala**



## Carte de séjour pluriannuelle : étudiants et salariés algériens en sont exclus

Par Fayçal Megherb

Ce texte propose, notamment, la mise en place d'un nouveau titre de séjour pluriannuel, valable quatre ans, délivré après un an de séjour régulier en France. Cette carte de séjour permettra, justement, de limiter les passages en préfecture, aux ressortissants étrangers. Cette nouvelle loi définit, également, les conditions d'accueil de l'étranger qui souhaite s'installer, durablement, sur le territoire français et notamment par une formation civique et linguistique. Elle généralise la carte de séjour pluriannuelle délivrée après un premier document de séjour. Préalablement prévue aux étudiants, elle instaure, aussi, les cartes de séjour pluriannuelle portant la mention « passeport talents », la mention « travailleur saisonnier » et la mention « salarié détaché ».

Cette loi modifie, légèrement, les mesures d'éloignement applicables aux étrangers, en situation irrégulière et les conditions de mise en œuvre des décisions d'éloignement. Toutefois, certaines associations françaises considèrent que la création de la carte pluriannuelle constitue un recul sur les acquis de la loi du 17 juillet 1984 (Loi Joxe) qui a créé le titre unique de séjour et de tra-

**Le 26 janvier 2016, l'Assemblée nationale vient d'adopter le projet de loi relatif au droit des étrangers en France. Cette réforme a été annoncée, en 2013, et a été préparée par Manuel Valls, à l'époque ministre de l'Intérieur.**

vail de dix ans. Pourtant, l'accès à ce titre unique de séjour et de travail de dix ans n'a jamais été automatique. Des conditions de recevabilité sont imposées aux candidats, au titre de séjour de dix ans, comme l'exigence de ressources suffisantes, d'un emploi, d'un bon niveau de la langue française, d'une ancienneté de résidence sur le territoire français. L'évaluation de ces critères est laissée à l'appréciation du préfet.

Ce titre de séjour pluriannuel ne sera, certainement, pas un tremplin pour la carte de résident de dix ans, mais allègera immanquablement la vie administrative des ressortissants étrangers, en France.

La carte pluriannuelle pour TOUS les étudiants étrangers SAUF les Algériens : La carte pluriannuelle est d'une durée comprise entre deux et quatre ans. Elle est délivrée, automatiquement, en bénéficiant après un an de présence, en France, sous un visa de long séjour ou une carte de séjour, portant la men-

tion « étudiant ». L'étudiant doit être pré-inscrit ou inscrit dans une formation conduisant à un diplôme, au moins équivalent au Master. Ainsi, l'étudiant ayant terminé sa licence en France et qui n'est admis à suivre un Master, pourra recevoir une carte de deux ans.

La carte pluriannuelle ne sera octroyée qu'après un an de résidence légale et régulière, en France, et le demandeur devra se présenter à ses examens, progresser dans ses études, être cohérent, dans son parcours universitaire. Le caractère réel et sérieux des études est vérifié par l'Administration préfectorale.

Une fois les études terminées, ceux qui auront obtenu un diplôme « au moins équivalent au grade de Master », pourront bénéficier d'une carte de séjour temporaire, d'une durée maximale d'un an, « autorisant l'exercice d'une activité professionnelle ». Son obtention devra se justifier par un contrat de travail, « à durée indéterminée ou à durée déterminée, en relation avec sa formation et as-

sorti d'une rémunération supérieure à un seuil déterminé par décret en Conseil d'Etat ».

L'Assemblée nationale a aussi adopté le « passeport talents » pour les chercheurs étrangers.

Ces dispositions ne vont pas concerner les étudiants algériens car le statut relève de l'Accord franco-algérien du 27 décembre 1968. La situation des ressortissants algériens est aujourd'hui, en droit, un peu moins favorable que celle des autres populations étrangères, contrairement à la situation des ressortissants étrangers et notamment les ressortissants marocains et tunisiens. Les accords bilatéraux de ces derniers renvoient à l'application du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, pour les principes et les règles qui ne sont pas abordés dans les deux accords franco-marocain et franco-tunisien.

L'inapplicabilité de cette situation aux ressortissants algériens, alors qu'ils représentent près du quart des entrées permanentes en France, pose un véritable problème. Dans le souci de créer une justice, le gouvernement algérien doit intégrer ces principes, dans un nouvel avenant, qui peut être projeté avec le gouvernement français.

\* Avocat au Barreau de Paris

## EL TARF

# Le chantier du nouveau pôle universitaire à l'arrêt depuis 6 mois

A. Ouelâa

Le pôle universitaire de 8.000 places pédagogiques, avec d'autres infrastructures d'accompagnement comme le restaurant et autres, confié à une entreprise indienne et dont les travaux sont à l'arrêt depuis six mois, verra son sort scellé dans une semaine, selon le directeur des équipements de la wilaya d'El Tarf. Selon notre interlocuteur, après l'entame des travaux, des problèmes ont surgi concernant les quantités de matériaux du marché et les plans qui ont été refaits. D'où la nécessité de renégocier ce fameux contrat avec l'entreprise indienne du nom

de Shaporji Pallongi à qui des solutions ont été proposées. Le problème de cette infrastructure stratégique et sensible pour l'université d'El Tarf, objet d'attention particulière du wali et même le ministère de tutelle et le Premier ministre, a nécessité plusieurs rounds de négociations entre le maître de l'ouvrage qui est la wilaya et cette entreprise qui n'a pas, jusqu'à présent, fait des propositions qui arrangeraient les deux parties et le cas échéant, la résiliation sera inévitable selon le directeur des équipements. Pour ce qui est de la prochaine rentrée universitaire, le problème de l'hébergement ne va pas se poser puisque 400 nouveaux lits

seront disponibles et pour les places pédagogiques, pas moins de 1.000 places seront disponibles au niveau de la bibliothèque centrale. Enfin, il est utile de rappeler que le secteur des équipements qui avait connu d'énormes problèmes pendant presque une année, avec un taux de consommation des crédits d'à peine 0,13%, connaît depuis quatre mois une nette amélioration dans sa gestion avec de nombreux chantiers qui étaient à l'arrêt relancés, des ODS signés comme celui du lycée d'Aïn Alem à Dréan et des litiges liés à des travaux sur le chauffage, les demi-pensions et des travaux de réhabilitation réglés.



## Sellal rappelle à l'ordre les concessionnaires automobiles Pas de licence d'importation sans usine de montage !

De notre envoyée spéciale à Tialet Ghania Oukazi

Le 1<sup>er</sup> ministre a effectué jeudi dernier une visite de travail dans plusieurs dairas et communes de la wilaya de Tialet. En ce 18<sup>ème</sup> jour de ramadan à température caniculaire, il n'a pas été avare de déclarations. Il a tanqué toute la journée entre menaces, avertissements, inquiétudes, rappels, assurances et promesses. Sa menace la plus directe a été dirigée contre les concessionnaires de véhicules dont l'obligation d'investir en Algérie a été rappelée durant toutes ces années sans résultat. Acculé par les effets drastiques de la crise économique et la baisse des ressources financières, le gouvernement semble décidé à aller au bout de sa logique d'utiliser le bâton contre ceux qui n'ont pas voulu comprendre par «le clin d'œil». Le 1<sup>er</sup> ministre a rappelé que «la loi de finances 2013 est claire, elle a donné trois ans aux concessionnaires de véhicules pour réaliser après un projet industriel ou semi-industriel, ils doivent créer en Algérie des usines de montage de véhicules ou au moins de fabrication de pièces détachées s'ils veulent continuer leur activité l'année prochaine, sinon en 2017, ils n'auront pas leur licence d'importation». Sellal a averti que «nous allons élargir cette obligation d'investir à l'ensemble des importateurs de produits de large consommation, les produits pharmaceutiques et agroalimentaires». Il rappelle à «ceux qui importent les intrants et les matières premières (qu'ils) doivent tout produire, ce que j'ai dit pour les concessionnaires est valable pour le lait, le yaourt et les médicaments». Il promet encore que «nous allons vous aider à importer de la poudre de lait mais aussi à produire le lait, le yaourt et dans l'agroalimentaire pour ne plus les importer mais pour les exporter». Lors de sa visite aux ateliers d'assemblage de véhicules de Tialet, Sellal demandera à leurs propriétaires «il faut qu'on présente la qualité, il ne faut pas qu'on produise le bas de gamme, on produira pour exporter». Son inspection de «l'établissement de développement de Tialet», un partenariat liant Défense nationale - Mercedes-Benz-Emirat, lui laissera dire que «c'est un projet qui montre que l'Algérie a commencé à s'améliorer dans la fabrication de véhicules utilitaires, il faut qu'on élargisse la gamme, dans deux ou trois, le taux d'intégration doit être plus important». Il appelle à «investir dans la sous-traitance automobile, il faut l'encourager pour la création d'emplois de jeunes à Tialet».

### «IL FAUT INVESTIR AU MAXIMUM DANS LE FORAGE»

Le 1<sup>er</sup> ministre promet qu'«on facilitera davantage l'investissement

productif mais il faut qu'on sache exporter comme on le fait déjà avec la pomme de terre vers la Suisse et le Qatar, c'est notre challenge, on ne reviendra pas en arrière». Il a ainsi affirmé que «c'est la seule solution, parce qu'il est impossible de continuer de développer l'économie nationale sur la base de la rente pétrolière». Ceci, a-t-il assuré, «même si à Sonatrach, aujourd'hui, les choses s'améliorent puisque après une baisse dans les années 2000 jusqu'en 2009, on a eu une hausse relative de la production en 2013-2014 et continue d'augmenter à ce jour». Il fera savoir à ce sujet que «nous avons examiné (mercredi dernier), le dossier Sonatrach et notre politique et notre guerre sont pour développer la raffinerie et la pétrochimie, il faut que d'ici 2019-2020, Sonatrach n'importera plus de produits raffinés; ils le seront ici en Algérie». Il veut que «tous les secteurs participant dans l'industrialisation et dans l'investissement, les raffineries doivent jouer un grand rôle pour traiter le pétrole ici, ce qui nous permettra de créer de l'emploi et de développer notre économie». D'ici donc «à fin 2019 début 2020, il y aura un changement de notre vision stratégique économique, il faut que Sonatrach mette tous ses moyens pour renforcer la production, il faut investir au maximum dans les appareils de forage pour produire plus, Hassi Messaoud n'est exploité qu'à 23%, il faut qu'on double notre production». Il n'omettra pas de souligner qu'«on s'en tiendra toujours au 51/49 mais il faut qu'on investisse dans la raffinerie, haro sur la pétrochimie et l'investissement».

### «IL FAUT QU'ON SACHE QUE LA SITUATION EST DIFFICILE»

Sellal estime à cet effet que «l'INAPI doit revenir à Sonatrach pour former les cadres». Il souligne en parallèle que «ce qui n'empêche pas de diminuer du niveau de notre exploitation interne des carburants». Sellal en (r)appellera à la nécessité de se tourner vers le mix énergétique ou le bouquet énergétique qui permet d'investir dans les différentes sources naturelles pour la production d'énergie. «Nous sommes la génération qui doit définitivement régler les problèmes économiques du pays, il faut faire preuve de patriotisme dans ce domaine», pense-t-il. Il rappelle encore que «ces deux dernières années, on a connu le premier choc pétrolier mais on tient le coup et on tiendra encore, et on n'est pas allé vers l'endettement extérieur, mais il faut qu'on sache que la situation est difficile, il faut diversifier notre économie». Il lancera au passage «ne pensez pas qu'on laisse faire, on est au courant de tout, nous maîtrisons la situation, le ministre des Finances, certes, ne parle pas mais il sait compter». Il exposera un autre dossier, celui de la re-

traite pour réaffirmer qu'«il est impossible de prendre sa retraite à 40 ans alors que l'âge moyen de vie en Algérie est de 77, 5 ans, il ne faut pas que ceux qui auront travaillé jusqu'à 60 ans paient seuls». Il nuance ces propos en soulignant qu'«il faut une justice dans les retraites». Il fait savoir qu'il est question pour le gouvernement de «déterminer les métiers à haute pénibilité, nous allons leur alléger les conditions de départ à la retraite». Sellal notera la fragilité des équilibres financiers de la caisse nationale de retraite (CNR) et fera savoir que «depuis deux ans, la CNR n'a pas les moyens pour payer les pensions, on a dû puiser dans les caisses de la sécurité sociale pour pouvoir le faire, heureusement qu'il y a la solidarité nationale». (Voir P2 du Le Quotidien d'Oran du mardi 21 juin 2016 l'article intitulé «La bataille de la retraite».)

### «JE N'AUGMENTERAI PAS LES SALAIRES D'UN SOU !»

Le 1<sup>er</sup> ministre évoquera le sujet brûlant de l'heure en l'occurrence la fuite des sujets du baccalaurat et la fraude dans les examens. Il commence en premier par assurer que «toutes les mesures ont été prises pour que la prochaine rentrée scolaire et universitaire se fasse normalement». Il avouera que «nous connaissons la fraude depuis plusieurs années mais si on triche dans le savoir, on touche à la crédibilité de notre culture». Tout en précisant qu'«heureusement que les épreuves partielles du bac se sont passées sans fuite de sujets», il liera la fraude à la sécurité pour souligner que «dans la Défense nationale, si on n'a pas d'ingénieurs et de techniciens performants, on ne peut moderniser les moyens de notre autodéfense». Il note la mise en place de «brouilleurs modernes» dans les centres d'examen non sans rendre hommage au ministère de l'Éducation nationale en soulignant qu'«heureusement que la famille de l'éducation était présente partout». Il soutient cependant qu'«on ne peut permettre que le niveau scolaire régresse à ce point» et menace encore «celui qui joue de la crédibilité de l'État, quels que soient son statut ou son rang, sera sévèrement sanctionné». D'autant qu'il réaffirme que «l'Algérie est dans une conjoncture économique très particulière, on a besoin de serrer les rangs». Dernier point fort précisé par le 1<sup>er</sup> ministre à partir de Tialet, son refus ferme d'augmenter les salaires de la fonction publique «même pas de frein (franc ndlr)». Il a déclaré ainsi que «si on ne change pas notre vision en économie, on ne peut même pas ajouter un sou dans les salaires notamment ceux de la fonction publique, parce que les entreprises qui travaillent et gagnent sont libres de le faire». Il appelle à la réhabilitation du travail et recommande qu'«on doit travailler plus».

## Gouvernement Cap sur l'industrie automobile



Ph: APS

«L'établissement de développement de l'industrie des véhicules» est le premier projet que le 1<sup>er</sup> ministre a inspecté lors de sa visite jeudi dernier dans la wilaya de Tialet.

C'est aussi la première fois que Sellal visite un projet initié, lancé, inauguré et géré par le ministère de la Défense nationale. Conformément aux dispositions du décret présidentiel 08-102 du 26 mars 2008, fixant le statut-type des établissements publics à caractère industriel et commercial relevant du secteur économique de l'Armée nationale populaire, l'établissement a été créé par décret présidentiel 09-222 du 29 juin 2009. Ses promoteurs notent qu'«il est chargé d'assurer la conception, l'étude, le développement, la production et la commercialisation de véhicules tout-terrain». Il peut aussi «créer des complexes, unités ou filiales et prendre des participations dans les sociétés conformément aux dispositions du décret présidentiel 08-102. Doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière «EPIC-EDIV» partage son capital social par la règle 51/49, entre le MDN à travers la société algérienne pour la fabrication des véhicules de marque Mercedes-Benz (SAFAV-MB Spa) qui en détient 34% et EPE-SNVI avec 17% et le partenaire étranger qui en détient les 49% autres par Aabar investissement PJS Emirat arabes unis et Daimler AG Allemagne comme partenaire technologique. L'objectif «opérationnel» de l'établissement, «la fabrication sur le site de Tialet de 2000 véhicules (4x4) de classe G de marque Mercedes-Benz et 6000 véhicules Sprinter de même marque avec intégration progressive de 30% maximum pour les 5 premières années. Le MDN est aussi actionnaire dans la société algérienne pour la production de poids lourds de marque Mercedes-Benz de Rouiba dont l'objectif est de produire sur son site situé à l'est d'Alger, 7500 véhicules poids lourds, 1000 de transport urbain (100 places) et 500 de transport collectif de près de 40 places. Le nombre de véhicules devra augmenter «après une période de 5 ans maximum», promettent ses actionnaires. L'Algérien Motors Services (AMS) est chargée de la distribution et le service après vente des véhicules et moteurs de marque Mercedes-Benz dont le capital social est détenu à hauteur de 51% par la partie algérienne à travers EPIC-EDIV et EPE-SNVI et celle étrangère (49%) par Aabar Investissement PSJ Emirat arabes unis. La production de la carrosserie industrielle se fera aussi à Rouiba par une société al-

gérienne (SAPCIR) dont 69% de son capital social est partagé entre EPIC-EDIV (35%) et EPE-SNVI (34%) alors que 26% des 31% restants sont détenus par EMPL- Autriche et 05% par PALFINGER Autriche. Le MDN a bénéficié de l'aide financière du Fonds national d'investissement (FNI) pour devenir actionnaire majoritaire dans ce projet. «C'est la première fois que le montage du 4x4 de marque Mercedes-Benz est délocalisé», a affirmé jeudi le responsable militaire qui a présenté le projet au 1<sup>er</sup> ministre.

Notons que le projet MDN-Mercedes-Benz-Emirat n'a jamais été médiatisé avant son aboutissement comme ce fut le cas pour celui de Oued Tliat de Renault-SNVI. Sa négociation a été menée entre les actionnaires avec une discrétion absolue. Son annonce publique a été faite en 2015 par le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense, le général-major Ahmed Gaid Salah, le jour où les parties algérienne, allemande et émiratie avaient signé officiellement leur association.

Le groupe Tahkout qui fait beaucoup parler de lui dans le transport universitaire entre autres, a lui aussi choisi d'investir 250 millions de dollars dans l'assemblage automobile en prenant assise dans la wilaya de Tialet précisément dans la zone industrielle de la commune de Zaourara. Il a installé son projet de «montage de véhicules de marque Hyundai», sur les 24 hectares qui constituait les actifs résiduels de l'ex-ENADITEX dont la plaque de son inauguration par le président Houari Boumediène a été gardée pour l'histoire... Pour le faire visiter par le 1<sup>er</sup> ministre, le groupe Tahkout a, à peine en quelques jours, construit de nouveaux hangars en plus des anciens qui abritaient les ateliers de l'ENADITEX. Tahkout prévoit de monter 8 modèles de véhicules touristiques à 100.000 véhicules la première année de son exploitation du site pour atteindre 220.000 à partir de la quatrième année. Il a assuré à Sellal que la première voiture sortira en novembre prochain et «peut-être même avant».

Notons que le groupe Tahkout s'est associé avec le constructeur automobile iranien Khodro. Le représentant du groupe Tahkout a fait savoir au 1<sup>er</sup> ministre que le taux d'intégration sera de 15% à partir de la quatrième année en matière de freins, batterie, sièges, vitrage, câblage électrique. «Le nombre d'emplois créés la première année sera de 900 «directs» pour atteindre 2400 la quatrième année». G. O.

## Virée «officielle» à Tialet un 18ème jour de ramadhan

Il faisait chaud jeudi dans la wilaya de Tialet. Au loin, dans la commune de Ain Dzarit, la fumée noire d'un incendie dans les champs de blé montait à boucher l'horizon.

Le mercure avait dépassé les 33 degrés sur cette région où les champs de blé ont été déjà moissonnés. C'est dire que l'été s'est bien installé avec sa chaleur torride et ses journées poussiéreuses. Le 1<sup>er</sup> ministre était vers 12h à Sebaine pour inaugurer un périmètre irrigué de 1 326 hectares. Au même moment, une fumée dense se dégageait au loin des champs de blé avoisinants. «C'est un incendie des cultures», nous renseigne le chauffeur.

Le 1<sup>er</sup> ministre a visité 8 points dans la wilaya de Tialet. Il ne se priva pas de tenir des brins de discussions avec les foules. Il a visité 8 points avec entre autres, la pose de la première pierre de la zone industrielle pétrochimique et d'une

raffinerie de pétrole à Sidi Abed, la mise en service de la distribution publique du gaz au profit de 1 781 foyers à partir de Ain Legta, l'inauguration d'un lycée à Ain Dzarit, de l'annexe de l'université, et d'un CFPA à Medroussa.

Mais, il faut noter que c'est pour la première fois que Sellal est accueilli sur le premier site qu'il a visité par un détachement de l'Armée nationale populaire avec à ses côtés le commandant de la 2ème région militaire. C'était lorsqu'il était arrivé à l'unité de production des véhicules de la SAFAV-MB dans laquelle le MDN est actionnaire majoritaire à travers plusieurs sociétés. La délégation officielle avait partout droit à la fantasia, au baroud «d'honneur», au traditionnel karkabou, et aux sons du saxophone. La population tialetoise dégageait un punch à rendre jaloux les Algériens qui, en général, traînent les pieds en ces temps ramadanesques. Femmes,

hommes, vieux, jeunes, enfants étaient en liesse. Le 1<sup>er</sup> ministre a eu un accueil des plus festifs. Ni le soleil tapant ni les effets du jeûne en ce milieu de journée de jeudi dernier, n'ont eu raison de la bonne humeur des Tialetis et de leur élan de musiciens, de danseurs et de chanteurs. «Ya shab El baroud ou carabou», «Abdelkader ya Boualem», «Lah Yarham Echouhada» et autres «Salou ala nbi» étaient chantés allégrement par les groupes folkloriques qui esquisaient des pas de danse bien du terroir. L'ambiance était totale dans les quartiers par où est passé Sellal. Drapés de leur tenue traditionnelle ornée de medjbour, coiffés d'un chapeau de paille et dressés sur leur monture «arabe» avec élégance authentique, les cavaliers de la fantasia manipulaient leur carabine au rythme du saxo et du galal qu'ils accompagnaient par des tris de baroud. Les «Algérois» qui venaient de débarquer à Tialet,

se demandaient d'où ces populations tiraient leur force et leur joie. Les magasins étaient fermés par effet de ramadhan, mais les Tialetis s'étaient alignés tout au long des rues de leurs communes et quartiers pour applaudir le 1<sup>er</sup> ministre.

A 8h du matin du jeudi, l'embarquement des journalistes à bord de l'avion d'Air Algérie a été retardé sur ordre du commandant de bord, nous disent les stewards «parce que l'approvisionnement de l'appareil en fuel n'était pas terminé». Durant le vol, le chariot des boissons a été présenté aux passagers. Au cas «Men kana aala safarine (celui qui est en voyage)...» A la descente d'avion, le commandant de bord et son équipage étaient tout sourire en haut de la passerelle. Il faut lui reconnaître qu'il avait fait un excellent atterrissage, à aller et au retour en cette fin de journée où les signes du sommeil avaient marqué bien «officiel». G. O.



## A quelque chose malheur est bon

Le bac 2016 a montré qu'au-delà des fuites des sujets à large échelle sur les réseaux sociaux, le système d'enseignement tel que pratiqué en Algérie obéit à des impératifs plus idéologiques que résolument orientés vers une instruction moderne et performante, visant à préparer les générations futures à rivaliser sur un pied d'égalité avec les meilleurs élèves que forment les universités étrangères. Les universités algériennes les mieux classées dans le gotha mondial apparaissent dans les 4 000 premières loges au niveau mondial, alors qu'en position africaine et arabe, nos institutions d'enseignement supérieur caracolent respectivement aux 29<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup> place, loin de celles détenant le leadership en matière de formation des élites de demain. Arriver au sommet des connaissances en usant de tricherie et arborer des compétences qu'on ne possède pas, ce n'est qu'un subterfuge qui finira bien par confondre ses auteurs, lorsque face à un projet à réaliser dans le monde du travail, le couac démasquera ceux qui sont inaptes à relever le plus insignifiants des défis. Les hauts responsables du ministère de l'Éducation reconnaissent eux-mêmes aujourd'hui le caractère archaïque, obsolète, voire injuste de l'enseignement prodigué qui est basé sur une pédagogie traditionnelle d'un autre âge, que les islamo-conservateurs reconduisent d'année en année dans les programmes.

A qui profiterait la fuite généralisée des sujets, sinon à ceux qui assurent à l'étranger des cursus à leurs enfants, aux fins de dominer les produits de l'école et de l'université algérienne ?

Seraient-ils les artisans du modelage d'une caste future prête à accaparer le pouvoir politique ?

Tout conjecturerait à le croire, sachant que le clientélisme, et surtout le népotisme dans le secteur en question, est monnaie courante.

Il a été signalé par les étudiants qu'au niveau de l'une de nos facultés, il se trouve un professeur de français complètement incapable de prodiguer un cours dans la langue qu'il est censé enseigner. Il ne parle que l'arabe avec ses étudiants pour mieux les faire... pénétrer de la langue de Molière, ou cet autre prof de droit qui ne fait que distribuer des questionnaires demandant à ses universitaires de piocher sur internet afin d'apporter les réponses qu'il se garde bien d'enseigner, s'il le peut bien entendu, comme quoi l'égalité des chances au regard de l'importance et du rang des personnalités impliquées dans le scandale n'est souvent qu'un slogan utopique revenant dans la mécanique verbale des politiques. Le secteur stratégique de l'éducation nationale a pâti en termes de crédibilité par les massives fuites des sujets, par contre, il apparaît que Benghebrît a retenu la leçon qu'à quelque chose, malheur est bon.



## Blida : un étudiant arrêté pour avoir usurpé l'identité d'un candidat



Les services de la sûreté de wilaya de Blida ont procédé à l'arrestation d'un étudiant universitaire, pour s'être présenté sous l'identité d'un candidat au baccalauréat, en vue de passer cet examen à sa place, a-t-on appris, mercredi, auprès de la cellule d'information et de presse de ce corps sécuritaire. (Photo > D. R.)



## LAGHOUAT

## Le secteur de l'enseignement supérieur renforcé

Ouverte en 2012, l'annexe d'Aflou, à 110 km au nord du chef-lieu de la wilaya de Laghouat, est promue en centre universitaire dès la saison universitaire 2016/2017, a-t-on appris des responsables de l'université Amar-Thelidji de Laghouat. Un acquis qui s'inscrit au titre d'une opération de promotion ayant touché trois annexes à travers le territoire national. Pour répondre au nombre sans cesse croissant des étudiants, estimés à 2 200 inscrits,

contre une capacité théorique de 1 000 places, le désormais centre universitaire devra bénéficier d'une importante opération d'extension. En effet, au volet pédagogique, le futur centre universitaire d'Aflou sera renforcé en nouvelles sections et filières pédagogiques, dont l'informatique, la géologie, les lettres et langues, les sciences économiques, les droits et sciences politiques, sciences humaines et sociales. L'annexe d'Aflou dispose d'une résidence uni-

versitaire de 500 lits accueillant en majorité des étudiantes. Cette structure est destinée à l'hébergement des étudiants issus des communes environnantes, a-t-on indiqué de même source. Pour rappel, le secteur de l'enseignement supérieur de Laghouat est composé, outre l'université Amar-Thelidji, d'une école supérieure d'enseignement, d'un centre national de recherche en sciences islamiques et civilisations.

BOUHAMAM AREZKI



TOUT EN MAINTENANT LA DÉCISION DE LA TRIPARTITE DE SUPPRIMER  
LA RETRAITE PROPORTIONNELLE

# Aucune augmentation des salaires, affirme Sellal

De notre envoyée spéciale  
à Tiaret

Karima Mokrani

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en déplacement à Tiaret, jeudi dernier, est catégorique: «La situation économique du pays ne permet aucune augmentation de salaires. Nous traversons une période très sensible. Nous n'ajouterons pas un sou aux salaires actuels des travailleurs de la Fonction publique». Et Sellal d'insister davantage: «Si des entreprises privées se portent bien et procèdent à des augmentations, c'est leur affaire mais concernant la Fonction publique, nous ne pouvons décider d'aucune augmentation». Sellal dira qu'il est préférable de geler les salaires plutôt que d'imposer de nouvelles augmentations dans les prix des produits de large consommation, allusion faite, entre autres, à l'électricité, le gaz et le carburant dont les tarifs ont été relevés à la hausse récemment. A l'occasion, Sellal évoquera la décision de la dernière tripartite portant sur le rétablissement de l'âge de départ à la retraite à 60 ans et la suppression de la retraite proportionnelle: «Il n'est pas normal que des gens partent à la retraite à l'âge de 40 ans. C'était possible dans une conjoncture particulière, mais ce n'est plus possible à présent. Durant les deux dernières années, la



CNR avait du mal à payer ses retraités. Nous avons alors fait appel à la Cnas, mais nous ne pouvons continuer d'agir ainsi. Nous devons travailler. Travailler Davantage». Concernant les «métiers à grande pénibilité» poursuivra Sellal, «on verra». Lors de cette visite à Tiaret, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a mis en service le réseau de gaz naturel au profit de 1 781 foyers de la commune Deroussa, inauguré une annexe d'une université, de même qu'un centre de formation professionnelle. Il a aussi procédé à l'inauguration d'un lycée 1 000 places dans la commune de Ain Dzarit. L'occasion pour lui de revenir sur le scan-

dale des tuites des sujets et de dire ses regrets: «Nous sommes tristes pour ce qui c'est passé. Nous n'avons pas été éduqués comme cela. C'est l'avenir de tout le pays qui est en jeu. Ça va se répercuter négativement sur le développement du pays. Y compris la Défense nationale. Si nous ne disposons pas d'ingénieurs de haut niveau, nous ne pourrions pas introduire la modernisation dans l'armée. Dieu merci, la famille de l'Éducation nationale y a fait face et les candidats et leurs parents se sont montrés compréhensifs. Pour l'année prochaine, nous avons pris les mesures nécessaires. Nous allons équiper les salles d'examen d'appareils

de brouillage électronique modernes.» Encore une fois, considérant les fuites d'atteinte à la sécurité nationale, Sellal dira à l'adresse de ceux qui agissent dans ce sens: «Tous ceux qui veulent porter atteinte à l'État seront mis à l'écart. On ne va pas faire marche arrière. Ceux qui ne veulent pas marcher avec l'État, qu'ils soient loin de nous. La situation du pays est sensible, nous n'avons pas besoin davantage de problèmes. Ce dont nous avons besoin, c'est de nous rassembler, de nous unir. Nous ne devons pas tomber dans le piège des dépassements et des manœuvres».

K. M.



**BLIDA****Un universitaire arrêté après s'être présenté sous une autre identité**

**U**n étudiant universitaire a été arrêté par les services de la sûreté de wilaya de Blida, pour s'être présenté sous l'identité d'un candidat au baccalauréat, en vue de passer cet examen à sa place, a-t-on appris, mercredi auprès de la cellule d'information et de presse de ce corps sécuritaire.

Selon la source, des éléments de la 4eme sureté urbaine se sont déplacés, lundi, vers un centre d'examen du baccalauréat, suite à une plainte les informant qu'un individu a usurpé l'identité d'un candidat au bac, en vue de passer, à sa place, les épreuves de mathématiques.

L'enquête menée en conséquence a révélé que le mis en cause est effectivement entré dans un centre d'examen, et que les enseignants chargés de la surveillance ont voulu s'assurer de son identité, découvrant qu'il n'avait aucun papier (d'identité) sur lui.

Présentés devant la justice, en compagnie du véritable candidat au bac, également arrêté, les deux comparses ont été placés en détention préventive.

*Wassila B.*

## SELLAL À TIARET

# Le premier véhicule Hyundai sortira d'usine en novembre prochain

Lancé en décembre 2013 par l'ex-PDG de Sonatrach, Mohamed Zerguine, le chantier de terrassement de la future raffinerie de pétrole par GCB d'une capacité de 5 millions de tonnes/an et qui devait durer 18 mois, a fait l'objet, une nouvelle fois, jeudi dernier, d'une visite officielle d'un staff gouvernemental mené par Abdelmalek Sellal. Excepté le projet lié au partenariat entre Tahkout, le patron de TMC, et le géant sud-coréen Hyundai pour le montage de véhicules en lieu et place de la défunte Sonitex, aux portes de Tiaret, tous les autres points visités ne valaient pas le déplacement d'un chef du gouvernement. D'autres projets d'importance sont mis au placard faute d'argent au grand dam de la population. A Sougueur, alors qu'il inaugurerait une annexe de 1000 places pédagogiques, M. Sellal s'est dit *«contre l'implantation, dorénavant, de centres universitaires dans les villes et douars»* plaidant plutôt pour des pôles régionaux. En plus de l'inauguration d'un lycée dans la commune d'Aïn Dzarit qui aura coûté près de

26 milliards de centimes, d'un CFPA à Medroussa, de la mise en service d'un périmètre d'irrigation de 1326 hectares dans la plaine de Sebaine à partir du barrage de Dahmouni ainsi que le raccordement en gaz de 180 familles à Aïn Gueta, le premier ministre a inspecté l'unité de production de véhicules de marque Mercedes à Aïn Bouchekif, déjà inaugurée par le chef d'état-major, Ahmed Gaid Salah. M. Sellal a clôturé son périple par la visite du projet de montage de véhicules sur le site de l'ex- Sonitex. Sans fournir de détails sur la défection des Iraniens pour ce projet de partenariat avec l'homme d'affaires Tahkout pour un investissement de 250 millions d'euros, M. Sellal a pris acte de la promesse de la sortie d'un des six modèles de véhicules Hyundai pour le mois de novembre prochain. Alors qu'on parle d'un taux d'intégration de 15% et de 900 emplois directs, le Premier ministre a émis le vœu de le voir augmenter à 40% et surtout de destiner, dans quatre ans, les produits à l'exportation.

A. F.